Madame, Monsieur, (Maire, Député-e, Sénateur-rice ?)

Les J.O. d'hiver programmés dans les Alpes pour 2030 inquiètent de nombreuses personnes et organisations, tant par son impact négatif sur notre environnement et le climat que par les coûts financiers, l’endettement des collectivités et la dégradation de la vie sociale sur nos territoires.

La convention de Aarhus, ratifiée par la France ainsi que la charte de l’environnement (intégrée au bloc de constitutionalité français) garantissent, dans tous les projets d’intérêt national qui ont un impact significatif sur l’environnement, l’information et la participation du public.

La Commission Nationale du Débat Public est l’organe qui permet l’information, le débat et la consultation des citoyens en vertu de l’article R.121-2 du code de l’environnement.

Le projet d’équipement et d’organisation des JOP d’hiver 2030, tel que présenté au Comité International Olympique est estimé dans sa globalité à plus de 1,8 milliard d’euros. Du fait de ce montant, la CNDP aurait dû être saisie, dès l’élaboration du projet par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Saisie et interrogée par dix députés la CNDP a indiqué courant mai 2024 n’avoir pas été saisie à ce jour par le CNOSF.

Par ailleurs, depuis juin 2019, la réforme des procédures de candidature pour les JO mise en place par le CIO prévoit la tenue systématique d'un référendum dans les villes, régions, pays intéressés, quand la législation le permet.

L’absence de toute réelle consultation du public concernant cette candidature pour la tenue des JOP dans les Alpes françaises en 2030, constitue un déni démocratique majeur.

Nous demandons donc le respect des règles démocratiques par la mise en place de débats publics dans les villes des Alpes Françaises concernées par les JO 2030 et la tenue d’un référendum avant l’engagement définitif des régions AURA et PACA et de la France.

Dans la perspective des prochaines échéances électorales, je souhaiterai connaître votre position par rapport à cette demande ?

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.